

A Vo, S Grandjean, E Roc, S Poullain

Service Pharmacie, Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil, Créteil

## Introduction-Objectifs

Dans le cadre de la réévaluation des dotations des DMS, la pharmacie a décidé de réaliser en parallèle des «visites d'armoire» afin d'évaluer la gestion des DMS dans les unités de soins. Cette étude pilote permet d'établir un premier état des lieux pour proposer des axes d'amélioration et homogénéiser les pratiques dans notre établissement.

## Matériel et Méthodes

- ✓ Visites effectuées par un binôme interne en pharmacie/préparatrice
- ✓ 5 services représentatifs de notre hôpital :
  - Médecine de l'adulte (hépatogastroentérologie, oncologie conventionnelle, chirurgie digestive et générale)
  - Médecine néonatale
  - Gériatrie (soins de suite et de réadaptation)
- ✓ Grille d'évaluation de 48 critères répartis en sous-catégories (rangement/intégrité, étiquetage, stockage, péremption, questions aux IDE).

CONTRÔLE DU STOCKAGE DES DISPOSITIFS MEDICAUX STERILES (DMS) DANS LES UNITES DE SOINS

Date :	Heure :	Service :	UF :
Visite effectuée par :	fonction :	Cadre :	
et par :	fonction :	IDE :	

*Critère rempli : 2 points	*Critère rempli partiellement : 1 point	*Critère non rempli : 0 point
*Critère non applicable : 2 points		

	Score	Commentaires
<b>RESERVE / PERSONNEL</b>		
1		La réserve des DMS est fermée à clé ou par badge
2		Le service a nommé une IDE référente (sa note comptée double)
<b>TOTAL Section</b>		0 / 6
<b>STOCKAGE DES DMS</b>		
3		Bon ordre apparent (local propre, absence de carton au sol)
4		Nettoyage régulier du local de stockage et des équipements de stockage (applicables)

## Résultats-Discussion

➤ 2 unités sur 5 ont nommé une IDE référente pour les DMS

### ➤ Rangement

- DMS essentiellement rangés par **famille de produits**
- Bacs de rangement en nombre insuffisant → **mélange de taille** pour un type de produit dans un même bac (gants, sondes)
- Bacs de rangement de **taille inadaptée** → **intégrité de l'emballage et stérilité compromises**, notamment pour les sondes urinaires, gastriques et d'aspiration trachéobronchique

Réflexion avec les services économiques sur des bacs de rangement commercialisés afin de fournir aux unités de soins des bacs

- **supplémentaires** → une taille de produit par bac
- **de taille adaptée** → respect de l'intégrité de l'emballage des sondes

- **Etiquetage** des étagères et bacs de rangement **non exhaustif** (libellé sommaire, taille ± indiquée) et **non uniforme** entre les services

La pharmacie fournira à chaque unité de soins, selon leur dotation, des étiquettes issues de son logiciel de gestion des stocks mentionnant le code établissement, le libellé et la taille du produit

### ➤ Stockage

- Conditions du local de stockage satisfaisantes (température ambiante 15-25°C, abri de la lumière et de l'humidité)
- Bon ordre apparent et nettoyage régulier du local de stockage

### ➤ Péremption

- **Aucun service ne contrôle la péremption des DMS**, justifié par un turn over important
- Retour non effectué des DMS 3 mois avant leur date de péremption
- Périmés retrouvés car **rotation des stocks** (1er à périmé, 1er à utiliser) **non assurée** lors du rangement des commandes

### ➤ Questions aux IDE

- Aucune IDE interrogée ne connaît ni l'existence du **livret des DMS**, ni celle des **tableaux** réalisés par la pharmacie (pansements, stomies) malgré leur envoi aux cadres de proximité
- Majorité des commandes non effectuée en regard du stock réel selon les dotations mais selon l'appréciation visuelle des IDE → **Surstockage**
- Seuls **50 %** des IDE informent leur cadre d'une **matérovigilance** mais ne conservent pas le DMS incriminé

### ➤ Resensibilisation des IDE à l'aide de cette charte

**CHARTRE DE BONNE GESTION DES DISPOSITIFS MEDICAUX STERILES (DMS) au sein des unités de soins**

- **Stocker** les DMS à température ambiante (15-25°C), à l'abri de la lumière et de l'humidité
- **Respect de la péremption des DMS :**
  - Effectuer la rotation des stocks (1<sup>er</sup> à périmé, 1<sup>er</sup> à utiliser)
  - Contrôle trimestriel de la péremption (tableau de vérification des dates de péremption n° 12FRM1045)
  - Retirer des stocks et retourner à la pharmacie les DMS 3 mois avant leur date de péremption (formulaire de consignation des périmés n° 12FRM1064)
- **Afin de maintenir la stérilité des DMS :**
  - Ne pas plier l'emballage
  - Ne pas utiliser d'élastiques ni d'épingles
  - Ne rien inscrire sur l'emballage
  - Manipuler avec des mains propres
- Vous pouvez vous référer au **livret des DMS** et aux **tableaux** réalisés par la pharmacie (pansements, stomies) présents dans le dossier commun Chic → Dossier Pharmacie
- Afin d'éviter le **surstockage**, les commandes de DMS doivent être effectuées en regard des **stocks réels** selon la dotation
- **Matérovigilance :** conservation du DM (stérile, non stérile ou équipement) incriminé (noter la référence et le numéro de lot) et informer le cadre infirmier et la pharmacie

**Les DMS pour vous aider !**  
Emmanuelle ROC (Pharmacien – 5964/8417)  
Préparatrices/Interne (5139/8595, Fax 5264)

## Discussion-Conclusion

La gestion des DMS est encore très hétérogène au sein des unités de soins. Cette étude pilote a permis de dégager des axes d'amélioration majeurs repris dans une charte de bonne gestion des DMS, qui sera présentée en réunion de cadres. Ces visites d'armoire seront poursuivies aux autres unités de soins.